

3G AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rue de la Blancherie
Aquilae - Immeuble Bistre
33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. 05 56 77 24 87
Fax. 05 56 77 24 88

info@3g-audit.fr
www.3g-gadras.fr

ASSOCIATION LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE HAND BALL
174 AVENUE DU TRUC

33700 MERIGNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

3G AUDIT

Société de commissariat
aux comptes

Inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes

Rattachée à la Compagnie Régionale
de Bordeaux

SARL au capital
de 30 000 euros

RCS 480 258 342 Bordeaux



ASSOCIATION LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE HAND BALL
174 AVENUE DU TRUC
33700 MERIGNAC

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Artigues-près-Bordeaux, le 13 mai 2019


3G AUDIT représentée par

Philippe GUERMEUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux